



## Communiqué

### Beaulieu-Vinet, retour au 50 km/h pour des derniers tests

Démarré au printemps 2017, l'essai du 30 km/h de nuit sur les avenues de Vinet et de Beaulieu entre dans sa dernière phase. Suite au réaménagement de l'avenue Vinet en 2018, les mesures de vitesse et de niveau sonore à 30km/h de nuit viennent de s'achever. Afin de compléter ces résultats, la vitesse nocturne à 50 km/h va être restaurée pour une dernière salve de mesures dès le début du mois de juin. Une communication de proximité a été mise en place pour prévenir usagers et riverains. La Ville et le Canton présenteront au second semestre un bilan complet.

Après les résultats encourageants publiés en janvier 2018, la Ville mène une dernière phase de test à 30 puis à 50 km/h de nuit. L'objectif est de vérifier l'effet du 30km/h sur la durée et de mesurer l'influence sur le niveau sonore des interventions réalisées sur l'avenue Vinet (aménagement de l'espace public, balisage, végétalisation et pose d'un revêtement phono-absorbant). A noter que les mesures prévues en septembre 2018 ont été décalées à mai 2019 afin de garantir la fiabilité du test. Des éléments pouvaient en effet perturber le comportement des usagers et ne pas refléter fidèlement un usage normal de ce secteur, notamment l'habitude encore récente de circuler en sens unique depuis les six derniers mois, ou l'état de surface trop neuf du revêtement phono-absorbant. Les panneaux 30 km/h seront ainsi retirés dès le lundi 3 juin pour permettre des mesures du 12 au 25 juin.

A la fois quantitative et qualitative, l'étude s'intéresse aussi bien aux valeurs mesurées qu'à la perception des usagers et des riverains. C'est à la lumière des résultats de ces différentes phases de test qu'un bilan complet pourra être dressé, et que les incertitudes seront levées quant à la pertinence d'une telle mesure dans le cas d'un axe principal. Décision sera ensuite prise d'inclure ou non le 30km/h nocturne dans la boîte à outils à disposition du Canton et de la Ville de Lausanne pour lutter contre le bruit routier et améliorer la qualité de vie et la santé des habitants.

La Municipalité de Lausanne

Le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Nuria Gorrite, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines (DIRH), tél. +41 21 316 70 01**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 3 juin 2019